

MADAME LA JUGE JENNIFER A. PFUETZNER

Madame la juge Jennifer A. Pfuetzner a été nommée à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba (Division générale) le 9 octobre 2014 et à la Cour d'appel du Manitoba le 19 juin 2015.

Elle est née et élevée à Toronto. Elle est diplômée de l'Université McMaster à Hamilton en Ontario (B.A.Sc., 1990) et de la Osgoode Hall Law School, à Toronto, en Ontario (LLB, 1993).

Elle a été admise au Barreau de l'Ontario en 1995 et au Barreau du Manitoba en 2008. Avant sa nomination à la magistrature, madame la juge Pfuetzner était associée au cabinet Taylor McCaffrey LLP, à Winnipeg, où elle exerçait principalement dans les domaines de la planification successorale, des testaments, des fiducies, de l'administration successorale, du litige successoral et de la planification fiscale personnelle.

Avant de s'installer à Winnipeg en 2008, elle avait exercé le droit à Toronto au cabinet Dickson MacGregor Appell LLP, spécialisé en droit successoral et familial. Auparavant, madame la juge Pfuetzner avait été associée au cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg LLP de Bay Street.

Elle est la rédactrice du matériel de référence sur la rédaction des testaments du programme Testaments et successions du CPLED pour la Société du Barreau du Manitoba. Elle a enseigné le droit des fiducies à la Osgoode Hall Law School et a été rédactrice de O'Brien's Encyclopedia of Forms, Division V - Estates and Trusts, chapitres 36 et 37. Madame la juge Pfuetzner a été coprésidente des conférences Isaac Pitblado en 2019 et est actuellement commissaire de la Commission de réforme du droit du Manitoba.